

Dhamma Mahi

Le Bois Planté, Champignelles (89)



www.mahi.dhamma.org

Vipassana
Le Bois Planté
89350 Champignelles
France

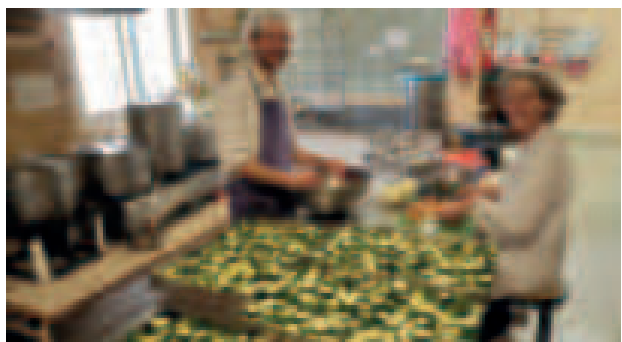
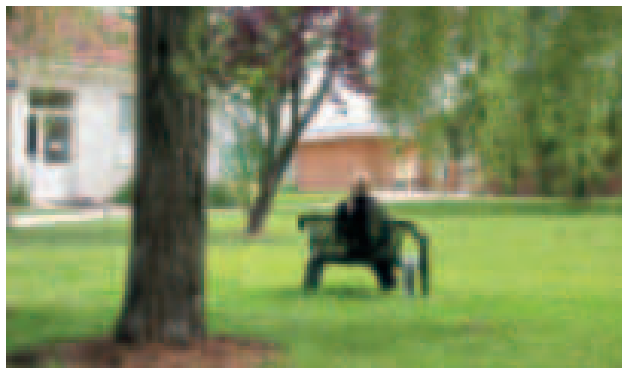
Tel : [33] (0)3.86.45.75.14
email : commission-developpement@mahi.dhamma.org

Association à but non lucratif, régie par la loi du 1er juillet 1901
Déclarée à la Préfecture de l'Yonne sous le n° 0891008260
SIRET 352 614 242 00019

DOCUMENT PROVISOIRE

VOLUME II

MASTERPLAN
POUR LE DÉVELOPPEMENT DE DHAMMA MAHI



INTRODUCTION

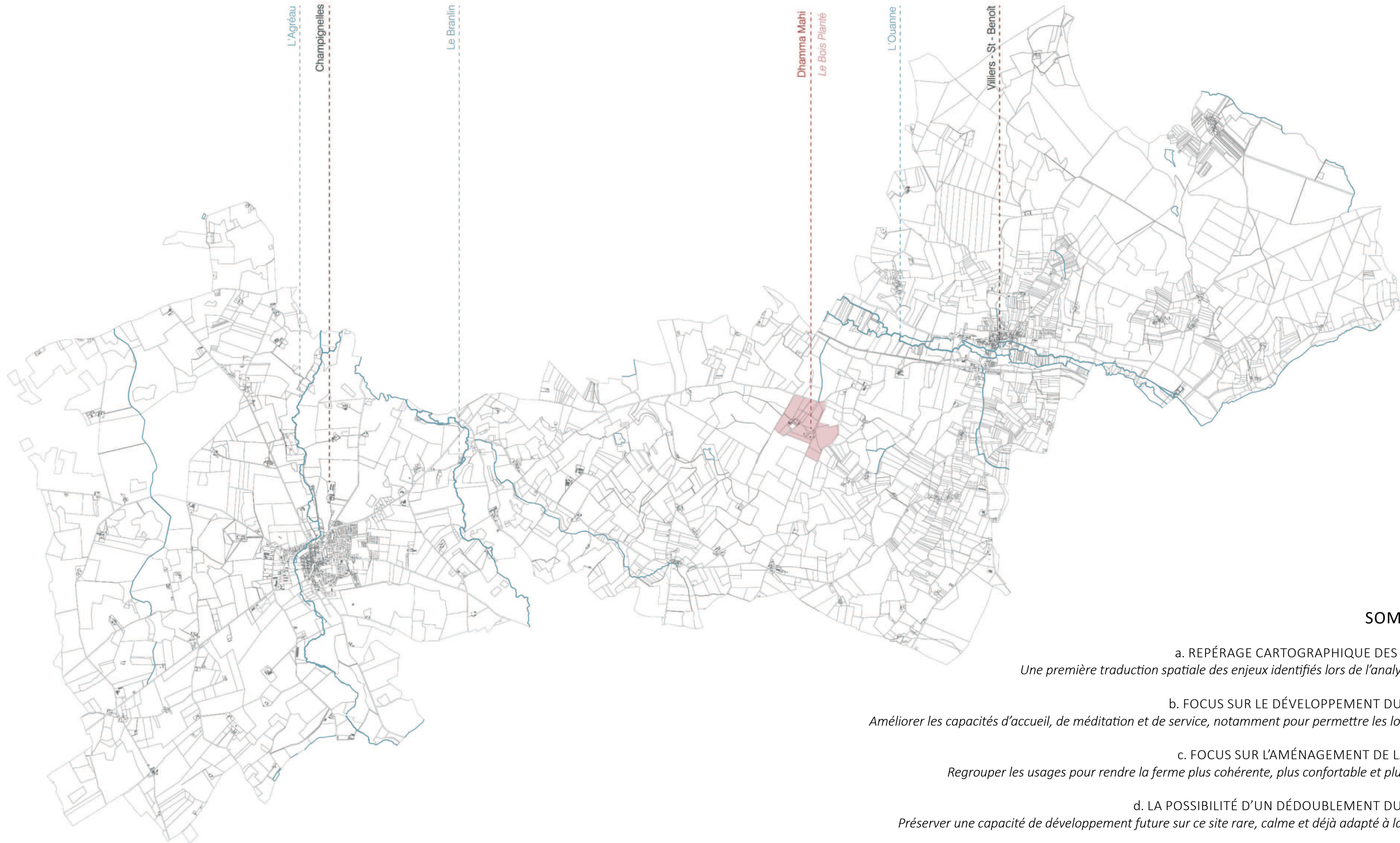
Vers une vision d'ensemble

Le présent volume fait suite à l'analyse consacrée au site dans son ensemble. Celle-ci avait pour objectif d'établir un état des lieux du domaine, de ses bâtiments, de ses espaces extérieurs et de son fonctionnement afin de poser les bases d'une réflexion globale sur son évolution future. Avant de définir un projet, il était nécessaire d'observer le site tel qu'il existe aujourd'hui : son histoire, ses qualités, ses usages, ses limites et les dynamiques qui ont guidé son développement depuis son acquisition. Cette analyse a permis de faire émerger des lignes de force, des dysfonctionnements à corriger, des besoins et les objectifs auxquels le développement doit répondre.

Nous avons ainsi vu comment Dhamma Mahi s'inscrit dans un domaine rural d'environ quarante hectares, à la fois vaste, discret et protégé. Situé entre bois et prairies, le site bénéficie d'un écrin végétal qui garantit l'intimité et le calme nécessaires à la pratique de la méditation. Le domaine s'organise autour de deux entités complémentaires : le Centre et la Ferme. Le Centre, cœur de la pratique méditative, s'est développé autour d'un bâtiment historique progressivement complété par des constructions satellites. La Ferme, plus en retrait, fonctionne comme base arrière : stationnement, stockage, administration, logistique, hébergement des volontaires et activités techniques.

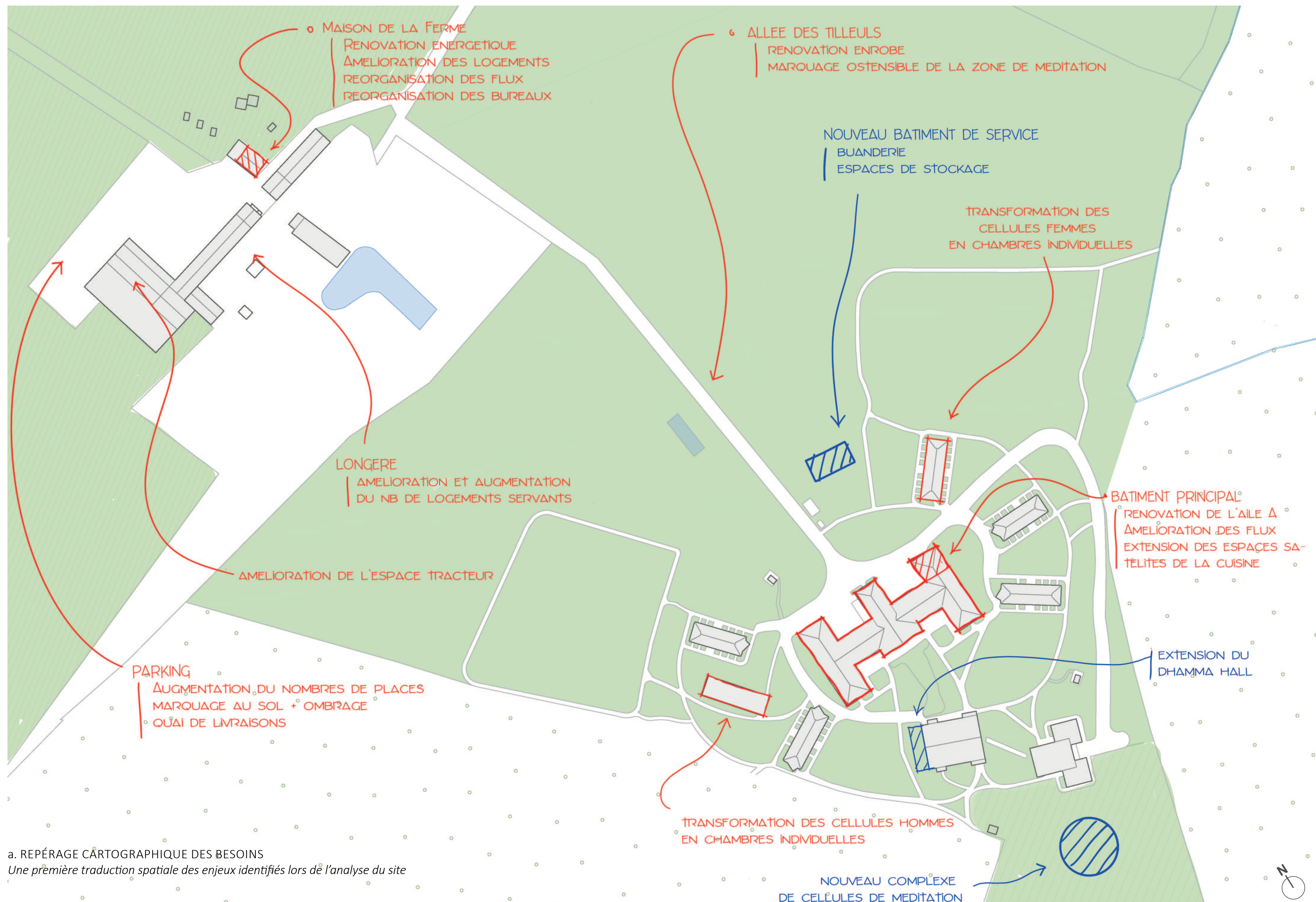
Le développement s'est fait progressivement, par étapes successives, en réponse à des besoins concrets. Cette logique a permis au centre d'évoluer, mais elle a aussi produit certains effets de fragmentation. L'un des enjeux majeurs des plans présentés dans les pages suivantes est donc de passer d'une succession d'interventions ponctuelles à une vision d'ensemble, capable d'organiser les interventions dans le temps et dans l'espace.

Plusieurs objectifs programmatiques structurent cette démarche : améliorer les conditions d'accueil et de méditation, permettre progressivement l'organisation confortable de longs cours et améliorer les conditions de service. Cette vision est guidée par une exigence fondamentale : préserver la quiétude et les conditions de méditation.



SOMMAIRE

a. REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE DES BESOINS	6
<i>Une première traduction spatiale des enjeux identifiés lors de l’analyse du site</i>	
b. FOCUS SUR LE DÉVELOPPEMENT DU CENTRE	8
<i>Améliorer les capacités d’accueil, de méditation et de service, notamment pour permettre les longs cours</i>	
c. FOCUS SUR L’AMÉNAGEMENT DE LA FERME	10
<i>Regrouper les usages pour rendre la ferme plus cohérente, plus confortable et plus efficace</i>	
d. LA POSSIBILITÉ D’UN DÉDOUBLEMENT DU CENTRE	12
<i>Préserver une capacité de développement future sur ce site rare, calme et déjà adapté à la pratique</i>	
e. PHASAGE DES PROJETS	14
<i>Construire une stratégie progressive entre opérations prioritaires, projets structurants et perspectives de long terme</i>	
f. PLAN DE FINANCEMENT SUR 7 ANS	16
<i>Une enveloppe prévisionnelle pour engager les premiers projets sans nouvel emprunt bancaire</i>	
g. CALENDRIER DE DÉPLOIEMENT	17
<i>Un calendrier indicatif pour articuler études, travaux et dépendances entre projets</i>	
h. COMMENT CE DOCUMENT A-T-IL ÉTÉ ÉLABORÉ ?	19
<i>Une équipe pluridisciplinaire et deux années de travail collectif</i>	



a. REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE DES BESOINS

Une première traduction spatiale des enjeux identifiés lors de l'analyse du site



Vue aérienne du centre depuis le sud

b. FOCUS SUR LE DÉVELOPPEMENT DU CENTRE
Améliorer les capacités d'accueil, de méditation et de service, notamment pour permettre les longs cours

Les interventions envisagées sur le centre s'articulent autour de quatre axes principaux : la mise à niveau des équipements afin de pouvoir organiser régulièrement des longs cours ; l'amélioration des conditions d'accueil, d'hébergement et de méditation des étudiants ; l'amélioration des conditions de service et, finalement, l'optimisation des flux, en particulier lors des premiers et derniers jours de cours.

Pour répondre à ces objectifs, il est envisagé de :

- Construire un **nouveau complexe de cellules de méditation**, d'une capacité d'environ 100 cellules ;
- Transformer en **chambres individuelles**, avec salle de bain, les deux bâtiments qui accueillent actuellement les cellules hommes et femmes ;
- Édifier un **nouveau bâtiment de service** à proximité du bâtiment central ;
- Engager une **réhabilitation progressive du bâtiment central** ;
- Est également envisagé la possibilité, à long terme, d'agrandir le Dhamma Hall.

Nouveau bâtiment de cellules de méditation et chambres individuelles

La réalisation du nouveau bâtiment de cellules, combinée à la transformation des bâtiments de cellules actuels en chambres individuelles, permettra d'atteindre les capacités nécessaires à l'organisation régulière et confortable de longs cours : au moins 90 chambres individuelles et 96 cellules de méditation (dont au minimum 45 par côté). Ce nombre de chambres est calibré sur la capacité d'accueil d'un long cours, soit 90 étudiants (contre environ 120 lors d'un cours de 10 jours). Les facteurs limitant étant la disponibilité de l'enseignant et la taille du dhamma hall (il faut plus d'espace entre les carrés d'assise pendant un long cours).

Il va également de soi que les améliorations développées dans la perspective des longs cours bénéficieront également les étudiants lors de cours réguliers de 10 jours.

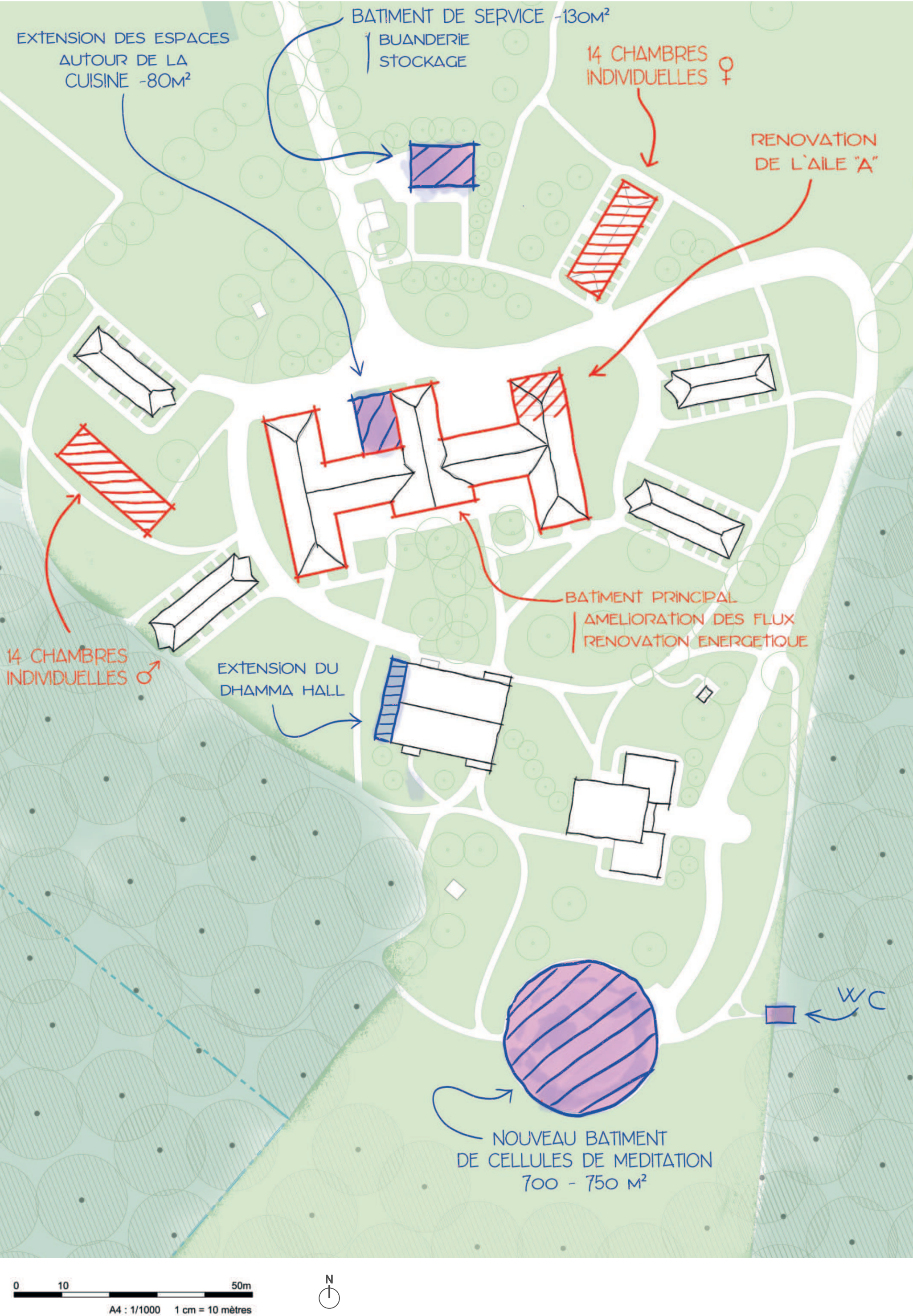
Nouveau bâtiment de service

La construction d'un nouveau bâtiment, facilement accessible aux servants hommes et femmes, regroupant une grande buanderie ainsi que des espaces de stockage pour l'entretien, la maintenance et les espaces verts, permettrait à la fois de désengorger le bâtiment central et d'améliorer l'accessibilité. Il s'agit d'un projet ancien, dont la réalisation serait relativement simple.

Réhabilitation progressive du bâtiment central

La réhabilitation du bâtiment central est pour l'instant envisagée en deux phases : dans un premier temps, la rénovation des chambres de l'aile A puis, dans un second temps, la réhabilitation complète du bâtiment, incluant la rénovation énergétique, une extension des espaces satellites de la cuisine et la réorganisation des flux internes.

	Surafces (m²)	
	Créé	Transformé
Nouveau bâtiment de service	130	
Nouveau bâtiment de cellules	750	
Actuelles cellules femmes		180
Actuelles cellules hommes		200
Bâtiment principal	80	250
Dhamma Hall	?	
TOTAL	960	630





Vue de la Ferme, depuis le nord-est

c. FOCUS SUR L'AMÉNAGEMENT DE LA FERME
Regrouper les usages pour rendre la ferme plus cohérente, plus confortable et plus efficace

La ferme, véritable base arrière, constitue un atout majeur pour le centre. Grâce à ses généreuses surfaces couvertes, elle permet de concentrer les flux et les activités bruyantes en dehors du périmètre des cours et offre aux servants long terme des espaces de vie, à la fois proches des activités du centre mais légèrement en retrait. Cet équilibre contribue fortement au maintien d'une équipe stable et solide.

Jusqu'à présent, la priorité ayant été donnée à l'aménagement du centre, la rénovation de la ferme est restée secondaire et s'est faite au coup par coup, sans véritable vision d'ensemble. Il en résulte des usages éclatés et morcelés entre les bâtiments : par exemple, la salle de vie des femmes (salle A) est installée dans le bâtiment de l'atelier tandis que leurs chambres se trouvent à l'étage de la maison, dont le rez-de-chaussée peine à accueillir les bureaux... De même, l'atelier est situé à l'entrée de la ferme alors que les plus grands espaces de stockage se trouvent au fond, sous le hangar et la stabulation.

Les bâtiments présentent par ailleurs des faiblesses techniques importantes, notamment en matière d'isolation, de réseaux, d'humidité et d'accessibilité. Dans la perspective, à moyen et long terme, d'une nécessaire rénovation des bâtiments de la ferme, nous proposons de saisir cette opportunité pour repenser progressivement l'organisation des espaces, en optimiser le potentiel, et améliorer les conditions de service comme de repos.

Regrouper les usages

Dans cette perspective, il pourrait être intéressant de regrouper l'ensemble des espaces liés à la maintenance, aux travaux, aux activités bruyantes et salissantes, au stockage des matériaux ainsi qu'au stationnement du tracteur, au fond de la ferme, sous le hangar, la stabulation et dans la partie arrière de la longère (3). Cela impliquerait la création d'un nouvel atelier sous le hangar, où l'on pourrait retrouver des qualités d'espace, de lumière et d'isolation similaires à celles de l'atelier actuel, tout en gagnant en proximité avec les zones de stockage et en s'ouvrant sur un vaste potentiel d'espace de travaux couvert.

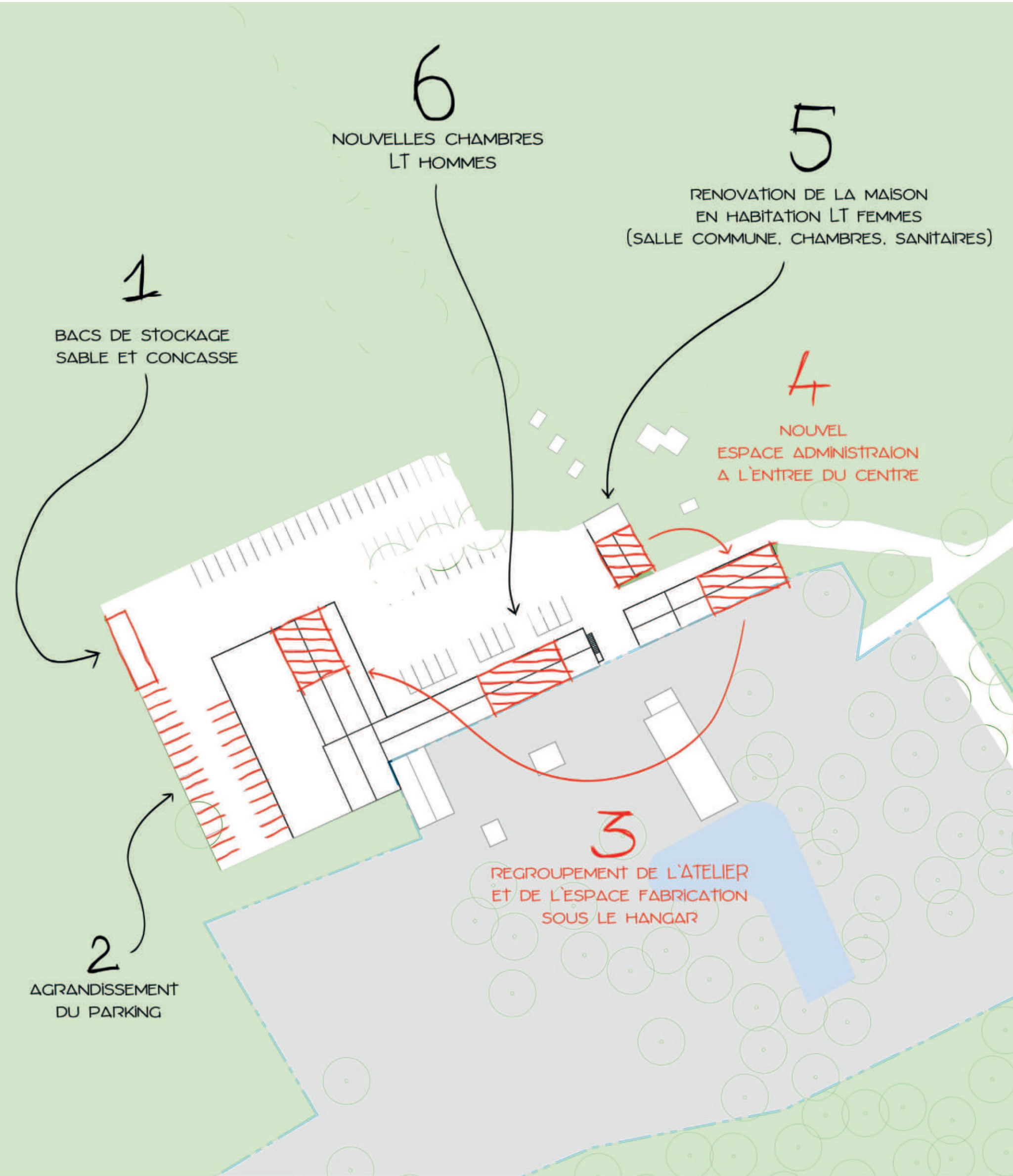
L'espace libéré par l'actuel atelier pourrait alors être investi par les bureaux, qui bénéficieraient ainsi de locaux plus vastes et confortables que l'actuel rez-de-chaussée de la maison. Ce nouveau pôle administratif serait naturellement placé pour accueillir les visiteurs à leur arrivée à la ferme (4).

Les bureaux ayant libéré le rez-de-chaussée de la maison, celle-ci pourrait, à l'occasion d'une rénovation globale, retrouver un fonctionnement plus cohérent : les deux niveaux seraient à nouveau connectés (ils sont actuellement dissociés et accessibles par deux entrées distinctes) et un bel espace de vie, ainsi que deux nouvelles chambres, pourraient y être aménagés afin de regrouper sous un même toit l'ensemble des espaces de vie des femmes (5).

Enfin, la salle A pourrait être facilement transformée en petit studio individuel et, si nécessaire, de nouvelles chambres pour les hommes pourraient être créées à l'étage de la longère, dans le prolongement de celles qui existent déjà (6).

Interventions à court terme

En attendant la validation et l'éventuel déploiement progressif de ces projets de réaménagement de la ferme, d'autres interventions doivent être menées. Il s'agit notamment d'augmenter le nombre de places de parking à l'arrière de la stabulation, de créer des box de stockage pour les matériaux en vrac et d'améliorer les conditions de vie des servant.e.s (1 & 2).





Vue aérienne du centre depuis le sud

d. LA POSSIBILITÉ D’UN DÉDOUBLEMENT DU CENTRE

Inscrire la possibilité d’un second centre afin de préserver une capacité de développement future sur ce site rare, calme et déjà adapté à la pratique.

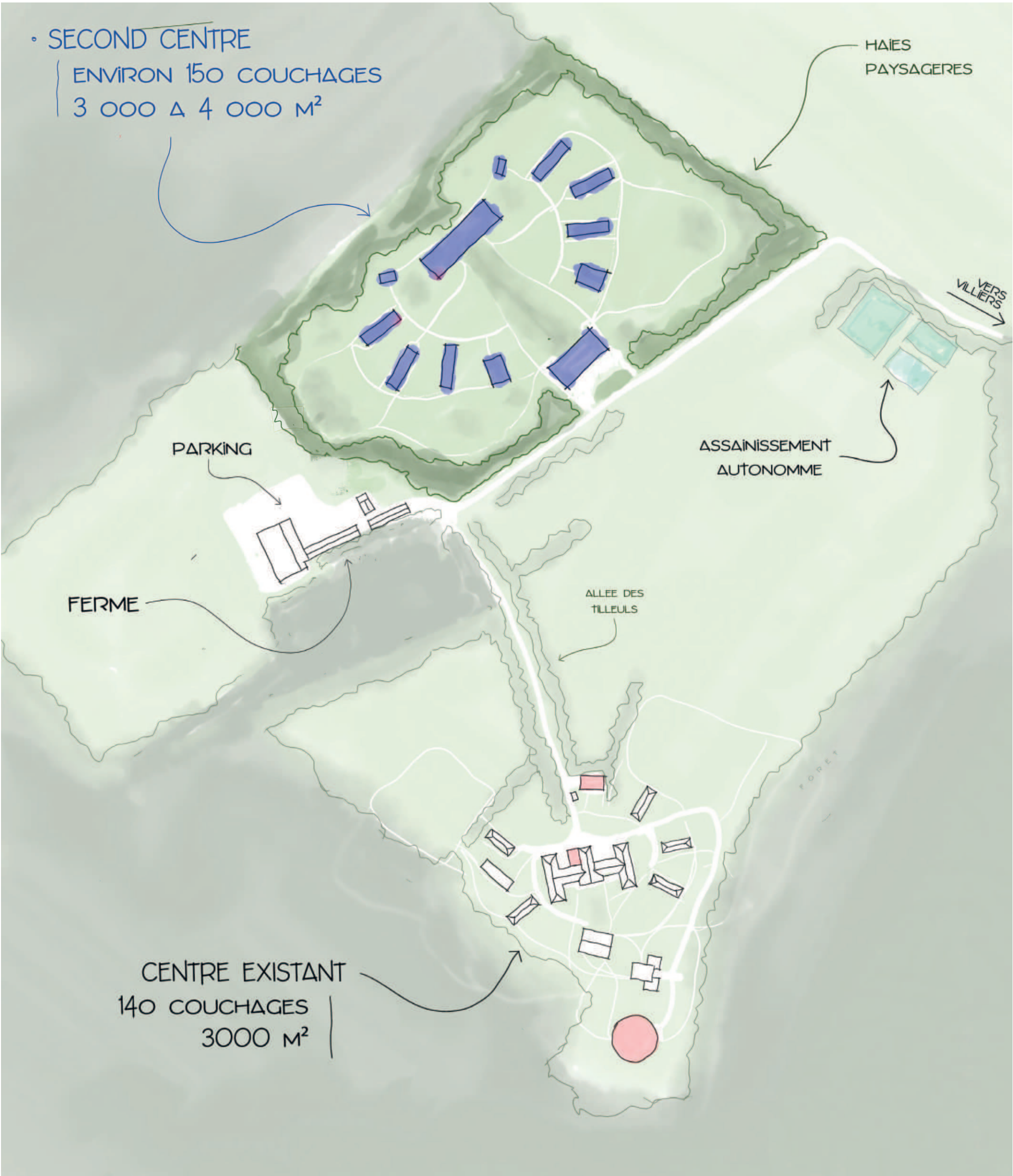
L’hypothèse d’un dédoublement du centre est une orientation étudiée depuis longtemps. Même si elle ne constitue pas un projet actif à l’heure actuelle, il est important pour l’association de l’inscrire dans le masterplan. Elle permet de préserver cette possibilité à long terme et de l’intégrer dès aujourd’hui à la réflexion d’ensemble.

Cette hypothèse repose sur plusieurs constats.:

- La demande de retraites reste très supérieure aux capacités d’accueil de Dhamma Mahi. Le centre reçoit environ 14 000 demandes par an, pour seulement 4 000 places disponibles. Malgré l’ouverture d’un deuxième centre dans les Pyrénées en 2026, il est probable que cette demande continue d’augmenter au fil des années.
- Dhamma Mahi bénéficie d’une situation particulièrement favorable. Le site est très calme, préservé, et compte parmi les plus paisibles d’Europe. Il dispose par ailleurs d’une réserve foncière importante.
- L’expérience de la veille immobilière a montré la difficulté de trouver et d’acquérir un lieu réellement adapté à la pratique de Vipassana.
- La demande pour les longs cours augmente en Europe. Le centre anglais de longs cours, Dhamma Padhana, devrait progressivement se concentrer sur l’organisation de très longs cours, de 45 à 60 jours, et déléguer progressivement l’organisation des cours de 20 à 30 jours aux autres grands centres européens.

Il est donc envisagé que Dhamma Mahi puisse, à terme, se dédoubler. Ce modèle existe déjà en Angleterre, avec Dhamma Dipa et Dhamma Padana. Il permettrait de constituer deux centres jumeaux, dont l’un pourrait se spécialiser dans l’accueil de longs cours.

À ce stade, la parcelle pressentie pour accueillir un éventuel nouveau centre est celle située au nord du domaine, à droite en arrivant à la ferme, sur la commune de Champignelles. Il est probable que le projet final soit un peu moins étalé que ce qui est présenté dans les deux plans suivants.



	Projet	Période	Budget	Observations	Délais envisagés
1	Nouveau Complexe de Cellules (CdC)	COURT TERME	€€€€	Permet la transformation des cellules actuelles en chambres individuelles	Permis de construire d'ici 1 à deux ans, chantier jusqu'en 2030-32
2	Nouveau bâtiment de service	COURT TERME	€€	Permettra de désengorger le bâtiment principal	Permis de construire d'ici 1 à deux ans, chantier en 2028
3	Rénovation de l'aile A	COURT TERME	€	Transformation de l'aile A vétuste en 6 chambres avec sdb	
4	Lagunage	COURT TERME	€€	Réhabilitation ou changement	Mise au normes obligatoire avant octobre 2028
5	Extension et aménagement du parking de la ferme	COURT TERME	€	+/- 15 nouvelles places, boxs stockage matériaux vrac	Rapidement après validation des devis par le CA
6	Réversibilité des cellules actuelles femmes en 16 chambres individuelles	MOYEN TERME	€	Réversion facile car anticipée lors de la construction	Après le Complexe de Cellules
7	Transformation des cellules actuelles hommes en +/- 14 chambres individuelles	MOYEN TERME	€€	Rénovation du bâti actuel ou nouvelle construction à étudier	Après le Complexe de Cellules
8	Bâtiment Central : Isolation, flux et extensions	MOYEN TERME	€€€		
9	Aménagement de la ferme	COURT / MOYEN	€€€	Amélioration des conditions de vie et de service	Aménagement progressif en fonction des besoins et usages
10	Extension du Dhamma Hall	LONG TERME	€€		
11	Dédoublement du centre	LONG TERME	€€€€€€	Projet à très long terme à intégrer dans la vision d'ensemble et dans le PLUi	Discussions en cours avec les responsables d'urbanisme pour assurer la prérénité des droits à construire

e. PHASAGE DES PROJETS

Construire une stratégie progressive entre opérations prioritaires, projets structurants et perspectives de long terme

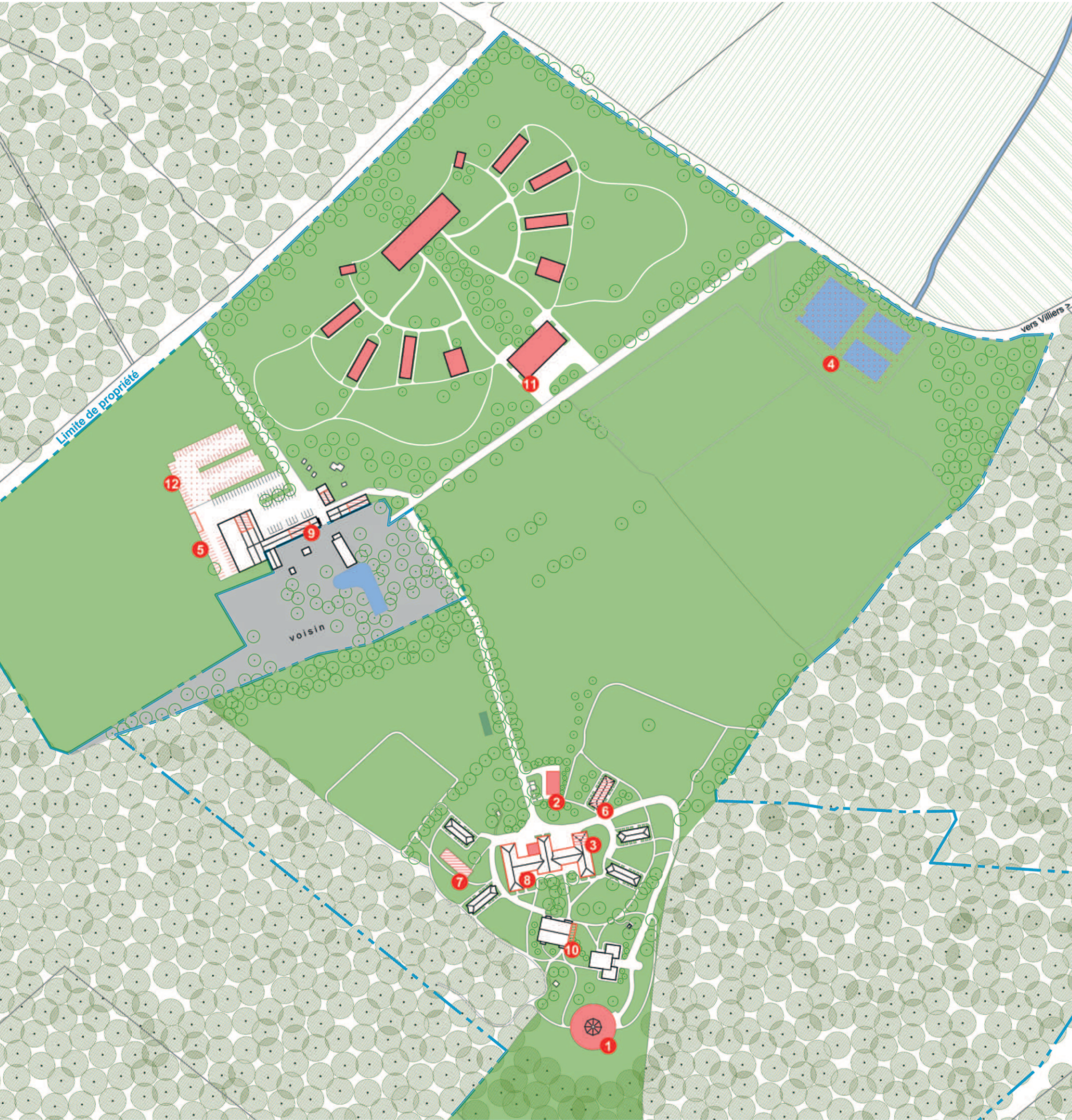
Les différents projets se distinguent par leur degré d’urgence, leur importance, leur coût et leur relative interdépendance. Par exemple, afin de pouvoir accueillir durablement davantage de longs cours, le centre a besoin d’augmenter le nombre de cellules et de chambres individuelles. Or, la création de nouvelles chambres individuelles suppose de libérer les bâtiments occupés par les actuelles cellules de méditation. La construction d’un nouveau bâtiment de cellules devient donc un préalable à l’aménagement de ces chambres individuelles.

En parallèle, certains projets, plus ou moins urgents, peuvent être engagés sans dépendance directe avec les autres, tout en restant cohérents avec la vision d’ensemble. C’est le cas, par exemple, de la rénovation de l’aile A : son état de vétusté rend l’intervention relativement urgente, mais celle-ci peut être menée en amont et indépendamment de la rénovation globale du bâtiment central, à condition d’anticiper dès à présent le chantier de rénovation énergétique, d’extension et de réorganisation des flux.

Ce plan et ce tableau présentent une vision d’ensemble du développement à l’échelle du site. Ils articulent les besoins en constructions neuves et en réhabilitation répondant aux projections de l’association et aux manques actuels.

La stratégie est déclinée en trois horizons temporels : court, moyen et long terme.

- L’horizon de **court terme** rassemble les opérations intégrées au plan de financement sur sept ans de Dhamma Mahi, élaboré par la commission finances, et prenant en compte l’acquisition et les premiers travaux de Dhamma Sūriyārāma à Labroquère.
- Le **moyen terme** regroupe les projets structurants à engager une fois ce premier cycle achevé.
- Le **long terme** correspond aux projections à une plus grande échelle, en particulier l’hypothèse d’un dédoublement du centre. Même si cette dernière ne se concrétise pas tout de suite, il est essentiel de l’anticiper et de la partager avec les services d’urbanisme du territoire, afin qu’elle puisse être prise en compte lors des futures révisions des Plans Locaux d’Urbanisme intercommunaux (PLUi).



Court terme (± 7 ans)

- 1 Nouveau Complexe de cellules (± 100 cellules)
- 2 Nouveau Bâtiment de service (buanderie, stockage maintenance, stockage EV)
- 3 Rénovation de l'aile A (6 chambres individuelles femmes avec sdb)
- 4 Lagunage (Réhabilitation ou changement)
- 5 Extension et aménagement du parking de la ferme (± 15 places, boxs matériaux)

Moyen terme (± 15 ans)

- 6 Transformation des cellules actuelles femmes (+ 16 nouvelles chambres individuelles F avec sdb)
- 7 Transformation des cellules actuelles hommes (± 14 nouvelles chambres individuelles H avec sdb)
- 8 Extension et rénovation du bâtiment principal (Amélioration des flux, rénovation énergétique, extensions des espaces autour de la cuisine)
- 9 Aménagement et rénovation de la ferme (Amélioration des conditions de vie)

Long terme

- 10 Extension du Dhamma Hall
- 11 Nouveau centre
- 12 Agrandissement du parking



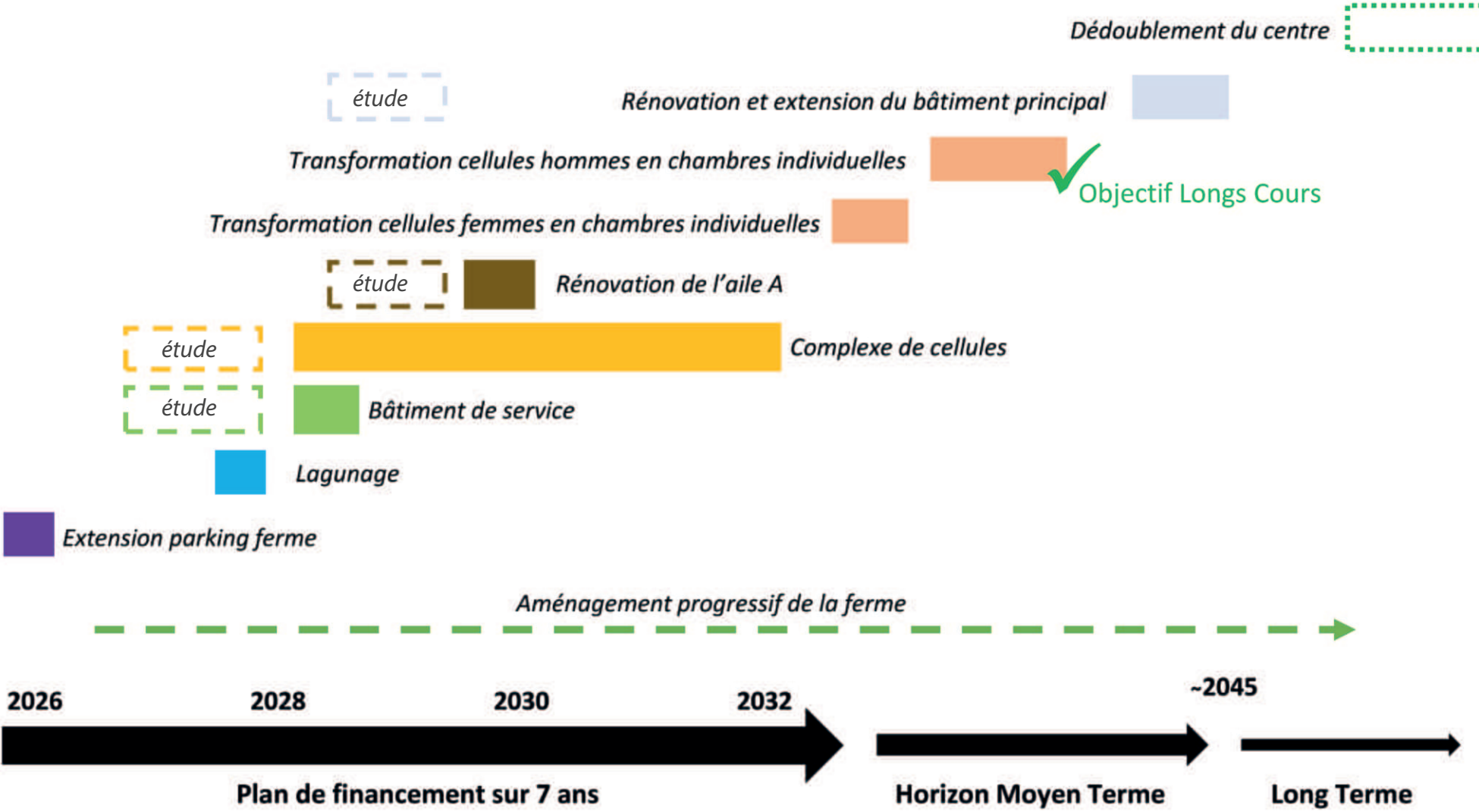
PLAN DE FINANCEMENT PLURIANNUEL (7 ANS)		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Trésor début de période		1 225 314 €	849 334 €	789 509 €	821 236 €	678 673 €	534 151 €	599 220 €	767 565 €
RESSOURCES	Danas / Produits	326 649 €	1 028 844 €	1 072 110 €	1 103 728 €	1 144 049 €	1 176 834 €	1 210 196 €	1 244 150 €
	Fonds de dotation	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Promesses de prêts/dons étudiants	130 429 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Nouveaux prêts bancaires	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
EMPLOIS	Charges de fonctionnement	240 740 €	630 809 €	666 464 €	696 073 €	732 026 €	765 766 €	799 201 €	836 375 €
	Investissements Dhamma Mahi	70 000 €	40 000 €	240 000 €	390 000 €	440 000 €	140 000 €	140 000 €	140 000 €
	Investissements Deuxième centre	914 967 €	221 000 €	60 000 €	48 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
	Mensualités emprunt	39 906 €	111 860 €	56 018 €	56 018 €	37 345 €	- €	- €	- €
	Mensualités nouvel emprunt bancaire	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Mensualités nouveaux emprunts étudiant	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Rbt prêts étudiants prévus	15 292 €	85 000 €	17 900 €	56 200 €	59 200 €	187 000 €	82 650 €	114 750 €
Trésor fin de période		849 334 €	789 509 €	821 236 €	678 673 €	534 151 €	599 220 €	767 565 €	900 589 €

f. PLAN DE FINANCEMENT SUR 7 ANS
Une enveloppe prévisionnelle pour engager les premiers projets sans nouvel emprunt bancaire

Dans la perspective des projets de développement du centre, la commission finances a établi un plan de financement pour Dhamma Mahi. Ce plan s’étend sur une période de sept ans qui correspond à l’horizon sur lequel il semble possible de se projeter avec un niveau de risque raisonnable.

Sur cette période, et sans envisager de nouvel emprunt bancaire, il paraît possible d’allouer environ 1,6 million d’euros au développement de Dhama Mahi. Cette enveloppe tient compte de plusieurs impératifs : elle permet de conserver une trésorerie suffisante pour accompagner le lancement estival du nouveau centre dans les Pyrénées et prévoit également le maintien d’une réserve de sécurité de plus de 300 000 euros.

Cette enveloppe pourra être répartie entre les différents projets de développement. Les priorités identifiées à ce stade sont le nouveau complexe de cellules et le nouveau bâtiment de service. Or, même s’il est encore trop tôt pour chiffrer précisément le coût de ces projets, la connaissance de cette enveloppe permet déjà de cadrer la réflexion. Elle aidera à ajuster l’ampleur des projets ou à les concevoir en plusieurs phases, en fonction de la disponibilité des ressources financières.



g. CALENDRIER DE DÉPLOIEMENT
Un calendrier indicatif pour articuler études, travaux et dépendances entre projets.

Comme nous l’avons vu, le développement du centre s’organise selon trois horizons temporels. Le court terme correspond au plan de financement sur sept ans. Le moyen terme couvre une période d’environ quinze années supplémentaires. Au-delà de 2045, le long terme renvoie à des projections plus éloignées, et donc plus incertaines.

Dans l’idéal, l’enveloppe prévue pour les sept premières années permettrait d’abord de financer plusieurs projets urgents de moindre ampleur. Il s’agit notamment de l’extension du parking de la Ferme et de la mise aux normes du système d’assainissement autonome par lagunage, dont l’échéance est fixée à 2028.

Le solde de l’enveloppe serait ensuite consacré à trois opérations majeures : le nouveau bâtiment de service, le nouveau complexe de cellules de méditation et la rénovation de l’aile A du bâtiment principal. Les montants devront être répartis entre les études et les travaux, en fonction des priorités retenues par l’association.

Le complexe de cellules de méditation sera probablement le projet le plus complexe et le plus coûteux de cette première période. Il pourrait donc être pertinent de le réaliser en plusieurs phases. À court terme, l’association n’a pas nécessairement besoin de disposer de 100 nouvelles cellules. Le besoin

prioritaire est plutôt de libérer les bâtiments qui accueillent aujourd’hui les cellules existantes, afin de pouvoir les transformer en chambres individuelles. Dans cette perspective, une première phase pourrait prévoir la réalisation d’une partie des cellules de méditation dans le cadre du plan de financement sur sept ans. La finalisation du complexe serait alors reportée à l’horizon de moyen terme. Cette approche permettrait d’étaler la charge financière, sans compromettre la qualité du projet ni les autres opérations menées en parallèle.

L’horizon de moyen terme porterait sur la transformation des cellules femmes et hommes actuelles en chambres individuelles et comprendrait ensuite la finalisation du complexe de cellules. Une fois ces projets réalisés, le centre disposerait des conditions nécessaires pour accueillir des longs cours dans de bonnes conditions, grâce à des cellules de méditation et à un hébergement en chambres individuelles.

Par la suite et si la situation financière de l’association le permet, la rénovation complète et l’extension du bâtiment principal pourraient alors être envisagées. En ce qui concerne l’aménagement de la ferme, qui est moins dépendant du développement global du centre, il est envisagé qu’il soit réalisé en fonction des besoins identifiés et des ressources disponibles. Finalement, à plus long terme et si le besoin se concrétise, le dédoublement du centre pourrait être mis à l’étude, comme évoqué précédemment.



h. COMMENT CE DOCUMENT A-T-IL ÉTÉ ÉLABORÉ ?
Une équipe pluridisciplinaire et deux années de travail collectif

Ce document est le fruit d’une réflexion collective menée par la commission développement de Dhamma Mahi, engagée dès 2023 autour de l’élaboration d’un masterplan. Née d’une nécessité pratique de structurer les futures interventions sur le site et de nourrir le dialogue avec les services d’urbanisme, cette démarche a rapidement dépassé son ambition initiale. Elle a permis de mieux saisir les enjeux profonds du centre et d’offrir à l’ensemble de l’association un horizon commun depuis lequel envisager, avec sérénité, le développement du Dhamma en France.

Composition et méthode de travail

La commission réunit :

- des enseignants et assistants-enseignants de la technique Vipassana : Rémi Oriot, Mélusine Martin, Marie-Christine Fromont et Marie Fouilleul-Oriot
- un groupe d’architectes : Aude Rasson, Pascal Thomas, Claire Dycha et Jules Manucci Lasnon
- des membres issus d’autres commissions : Cécile Raffaelli (espaces verts), Christine Arzur et Jean-François Le Delas (management), Floriane Petipas (transition énergétique), Luc Rivière, Yvonnick Chevalier, Nathalie Schweigert et Babak MartinVallas (maintenance)

Cette commission s’est réunie à deux reprises en workshops : le premier pour établir un diagnostic approfondi du site, le second pour discuter des orientations du masterplan et en esquisser les premières traductions spatiales. Ces temps de travail collectif ont été nourri par des questionnaires et des études menés auprès des usagers et des autres commissions, afin de recueillir le plus fidèlement possible la diversité des observations et des besoins. La mise en forme a été confiée au groupe d’architectes, dont le travail a été progressivement validé avant d’être présenté au conseil d’administration.

Résultats et suite

Les deux premières années de cette démarche ont été consacrées à l’écoute et à l’analyse du site, un temps long, nécessaire, qui a permis de comprendre ses dynamiques, d’en cartographier les contraintes et d’établir un scénario d’évolution partagé. Au terme de cette phase, les orientations pour l’avenir de Dhamma Mahi se dessinent avec plus clarté, portées par des fondations solides et une vision commune.

La commission poursuit aujourd’hui ce travail soumettre les projets aux services d’urbanisme, préparer les premières interventions inscrites dans le plan de financement à sept ans, et accompagner pas à pas leur mise en œuvre.

www.mahi.dhamma.org

Vipassana
Le Bois Planté
89350 Louesme
France

Tel : [33] (0)3.86.45.75.14
email : commission-developpement@mahi.dhamma.org

Association à but non lucratif, régie par la loi du 1er juillet 1901
Déclarée à la Préfecture de l'Yonne sous le n° 0891008260
SIRET 352 614 242 00019